

Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique

François Clanché, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Un adulte sur quatre avait des parents qui dans sa petite enfance lui parlaient une autre langue que le français, mais dans 8% seulement des cas ils ne lui parlaient pas du tout français. Ainsi 5,5 millions de personnes déclarent que leurs parents leur parlaient une langue régionale, et autant une langue étrangère. Au fil du siècle, la transmission des langues régionales s'est beaucoup affaiblie ; ce n'est pas le cas des langues étrangères, du fait de l'immigration. Seuls un tiers des adultes qui ont reçu de leurs parents une langue autre que le français l'ont retransmise à leurs propres enfants. Un adulte sur cinq utilise actuellement de temps en temps une langue autre que le français pour discuter avec des proches. Une fois sur trois, il s'agit d'une langue étrangère qu'il n'a pas reçue de ses parents.

langue(s) ils leur parlaient quand ces enfants avaient cinq ans. Enfin les personnes étaient interrogées sur les langues autres que le français qu'il leur arrive d'utiliser avec leurs proches (*source*).

Dans leur petite enfance, les trois quarts des adultes parlaient uniquement le français avec leurs parents (*tableau 1*). Pour 18% des adultes, la communication avec les parents passait par le français mais aussi par une autre langue, régionale ou étrangère : occasionnellement pour 10% d'entre eux, habituellement pour 8%. Les situations où deux langues étaient utilisées de façon habituelle sont rares. Enfin 8% des adultes n'ont pas du tout été élevés en français ; les deux tiers sont nés et ont été élevés à l'étranger.

La « mixité linguistique » est rare : 5 % des adultes parlaient des langues différentes avec leurs deux parents. Quand les enfants ont reçu deux langues dans leur enfance, c'est le plus souvent parce que leur père et leur mère parlaient eux-mêmes ces deux langues.

A l'occasion du recensement de 1999, 380 000 adultes ont été interrogés sur la transmission familiale des langues : « quelle(s) langue(s), dialecte(s) ou patois vous parliez, quand vous aviez cinq ans, votre père et votre mère », en distinguant les usages habituels et les usages occasionnels. Symétriquement, on demandait à ceux qui avaient eu des enfants en quelle(s)

La place du français a progressé tout au long du siècle

La transmission des langues étrangères et régionales a fortement diminué avec les générations. Parmi les personnes nées avant 1930 (qui avaient donc plus de 70 ans en 1999) une

1 Langues parlées par les parents pendant la petite enfance

	Ensemble des adultes	Adultes nés ou élevés en métropole	Adultes nés et élevés hors de métropole
Uniquement le français	74	79	25
Habituellement le français, occasionnellement une autre langue	10	11	8
Habituellement le français et habituellement une autre langue	2	2	4
Habituellement une autre langue, occasionnellement le français	6	5	15
Pas du tout le français	8	3	48
Ensemble	100	100	100

Champ : adultes vivant en métropole

Lecture : Parmi l'ensemble des adultes, 74% déclarent que leurs parents, quand ils avaient 5 ans, leurs parlaient uniquement en français, 10% disent qu'ils leur parlaient d'habitude en français mais qu'il leur arrivait aussi d'utiliser une autre langue.

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

INSEE
PREMIERE

sur trois déclare que ses parents lui parlaient une autre langue que le français dans sa petite enfance ; la proportion descend à une sur quatre pour les générations des années cinquante et une sur cinq chez les personnes nées dans les années soixante-dix (*graphique 1*).

Ce recul s'explique notamment par la faible retransmission des langues d'une génération à l'autre : parmi les adultes qui indiquent que leurs parents leur parlaient une autre langue que le français et qui ont eu des enfants, 35% seulement ont fait de même avec leurs enfants.

Ainsi, au fil du siècle et malgré la permanence de l'immigration, le français s'est imposé comme langue habituelle au sein des familles. Non seulement le bilin-

guisme a diminué, mais quand il s'est maintenu, le français est en général devenu la langue habituelle ; dans la première moitié du siècle, quand deux langues étaient pratiquées, le français n'était utilisé qu'occasionnellement.

Les langues reçues sont aussi souvent régionales qu'étrangères

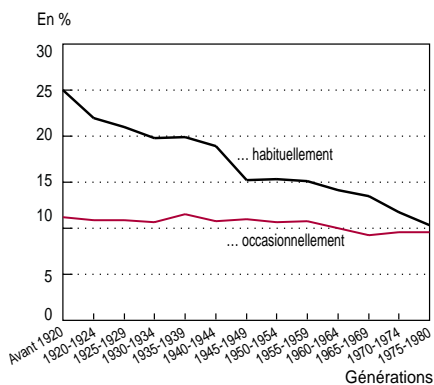
La transmission a évolué différemment pour les langues « régionales » et les langues « étrangères ». Les premières sont historiquement utilisées sur certaines parties du territoire métropolitain, même si leur usage s'étend parfois au-delà des frontières (basque et catalan par exemple). Les principales langues régionales citées dans l'enquête sont l'alsacien, le breton, le basque, le corse, le platt mosellan, le franco-provençal, le flamand, le catalan et les langues romanes d'oc et d'oïl. Les langues étrangères sont utilisées essentiellement à la suite de mouvements migratoires des personnes elles-mêmes ou de leur famille ; les plus fréquemment citées comme langues transmises en famille sont l'arabe, l'espagnol, le portugais et l'italien, suivies de l'allemand, du polonais et du turc (*pour le détail des langues, voir Héran, Filhon, Deprez, 2002*). Langues régionales et langues étrangères font pratiquement jeu égal dans l'enfance des adultes actuellement résidant en métropole : elles concernent un adulte sur 7, soit 5,5 millions de personnes chacune. Cependant, les langues étrangères ont plus souvent été parlées par les parents à leurs enfants de façon habituelle (10%) que de façon occasionnelle (4%). C'est l'inverse pour les langues régionales (*tableau 2*).

L'immigration, vecteur de la transmission des langues étrangères

Plus des trois quarts des personnes nées à l'étranger, et la majorité de celles qui ont été élevées en France par deux parents nés à l'étranger déclarent que leurs parents leur parlaient, au moins occasionnellement, une langue que l'on qualifie ici d'« étrangère » même si c'est en général celle de leur pays de naissance ou d'origine. Or du fait de l'importance des courants migratoires tout au long du siècle, et malgré le retour dans leurs pays de certains immigrés, la proportion d'adultes issus de l'immigration et vivant actuellement en France a légèrement augmenté à partir des générations nées après 1940 : la proportion d'adultes élevés à l'étranger ou élevés en France par deux parents nés à l'étranger est passée, en un siècle, de 15% à 18%. La fréquence d'utilisation des langues étrangères en famille a suivi cette tendance, passant pour l'usage régulier de 8% dans les années trente à 11% dans les années soixante-dix, et pour les usages occasionnels de 2% à 4% (*graphique 2*). La quasi-totalité des personnes à qui leurs parents parlaient habituellement une langue « étrangère » dans leur enfance sont arrivées en France après l'âge de 5 ans ou avaient deux parents eux-mêmes nés à l'étranger. En revanche, dès que l'un des parents est né en France et que l'éducation a lieu en France, la langue d'origine est souvent utilisée de façon occasionnelle, le français étant la langue habituelle.

① Une langue autre que le français

Proportion d'adultes par génération à qui les parents parlaient durant leur petite enfance une autre langue que le français



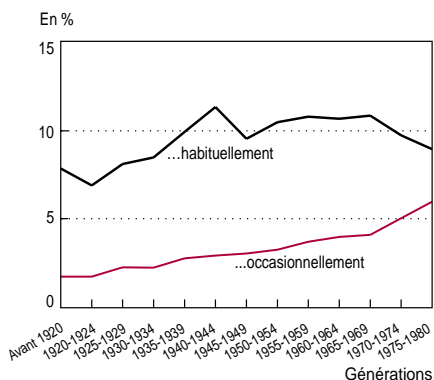
Champ : adultes vivant en métropole

Lecture : Parmi les adultes nés avant 1920, 25% avaient des parents qui leur parlaient d'habitude une autre langue et 11% avaient des parents qui leur parlaient occasionnellement une autre langue que le français.

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

② Les langues étrangères

Proportion d'adultes à qui les parents parlaient une langue étrangère



Champ : adultes vivant en métropole

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

② Proportion d'adultes à qui les parents parlaient des langues étrangères et régionales

	Langues étrangères	Langues régionales	Ensemble
... de façon habituelle	9,8	6,1	15,8
...seulement de façon occasionnelle	3,6	7,2	10,4
Ensemble	13,4	13,3	26,2

Champ : adultes vivant en métropole

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

La retransmission des langues étrangères aux enfants

Les adultes d'origine étrangère auxquels leurs parents ne parlaient pas du tout le français ont majoritairement élevé

leurs enfants en français, en particulier s'ils vivaient en France quand ils étaient jeunes parents. Ainsi, seule la moitié des parents élevés exclusivement dans une langue étrangère l'ont utilisée de façon habituelle pour élever leurs enfants (*graphique 3*).

Lorsque l'immigration a eu lieu avant l'âge de 35 ans, l'éducation des enfants a eu lieu en France. Dans ce cas, une fois sur deux, le français a été l'unique langue d'éducation et l'éducation familiale entièrement en langue étrangère est rarissime.

Par ailleurs, même chez ceux qui n'ont reçu de leurs parents qu'une langue étrangère, l'usage avec les proches de la langue étrangère apprise en famille n'est déjà plus systématique : un quart d'entre eux ne l'utilisent plus. Quant à ceux qui n'ont entendu leurs parents

parler leur langue d'origine que de façon occasionnelle, ils ne sont plus qu'un sur deux à utiliser encore parfois cette langue.

Les langues régionales se transmettent de moins en moins

Si la transmission des langues étrangères a légèrement progressé tout au long du siècle, il n'en est pas de même des langues régionales : avant 1930, une personne sur quatre parlait une langue régionale avec ses parents, le plus souvent de façon habituelle (*graphique 4*). Cette proportion passe à une personne sur dix dans les années 1950, puis une sur vingt dans les années 1970. De plus, depuis le milieu des années 1950, les langues régionales sont deux fois plus souvent reçues comme langue occasionnelle que comme langue habituelle.

La tendance ne s'est pas retournée dans les années 1980 et 1990. Les enfants nés durant cette période n'ont pas été interrogés à l'enquête, n'ayant pas atteint 18 ans. Mais leur faible contact avec les langues régionales peut être appréhendé indirectement : 3 % seulement des adultes interrogés ayant des enfants nés durant cette période disent leur avoir parlé une langue régionale.

La probabilité d'avoir été élevé dans une langue régionale est multipliée par dix pour les natifs de Corse ou d'Alsace. Elle est également plus élevée qu'ailleurs pour les natifs des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales, de la Moselle,

du Finistère ou des Côtes-d'Armor. Le simple fait d'être né dans le même département que ses deux parents augmente aussi la probabilité d'avoir reçu d'eux une langue régionale, de même que le fait d'avoir eu des parents ouvriers, ou plus encore agriculteurs.

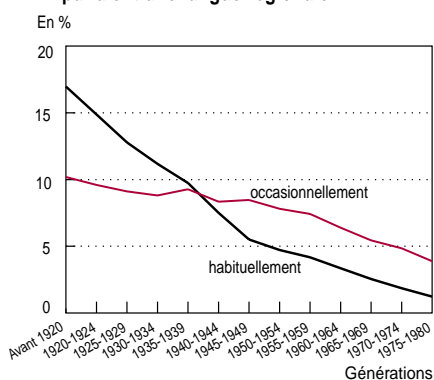
Langues reçues et langues utilisées

Un adulte sur cinq déclare qu'« actuellement il lui arrive de discuter avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants...) dans une autre langue que le français » ; 15% citent une langue étrangère et 6% une langue régionale. Alors que les langues régionales ont été transmises par les parents aussi souvent que les langues étrangères, leur usage est loin d'être aussi fréquent. D'une part les langues régionales qui ont été reçues sont beaucoup plus rarement utilisées que les langues étrangères : 37 % de ceux à qui leurs parents ont parlé une langue régionale dans leur enfance la parlent parfois aujourd'hui, contre 66 % pour les langues étrangères. D'autre part, la moitié des personnes qui disent parler une langue étrangère ne l'ont pas reçue de leurs familles, contre moins de 20% des utilisateurs de langues régionales.

L'usage des langues régionales est caractéristique des générations nées avant 1940 et, même compte tenu de la structure par âge, il est particulièrement fréquent chez les agriculteurs et rare chez les cadres (*graphique 5*). Les langues étrangères apprises dans le cadre d'une transmission d'une culture familiale, plus fréquentes chez les adultes nés après 1940, concernent surtout les ouvriers, mais aussi les employés, les artisans et les commerçants. Quand une langue étrangère a été apprise à l'école, son usage augmente avec les générations, et il est caractéristique des cadres, des professions libérales et des professions intermédiaires.

④ Les langues régionales

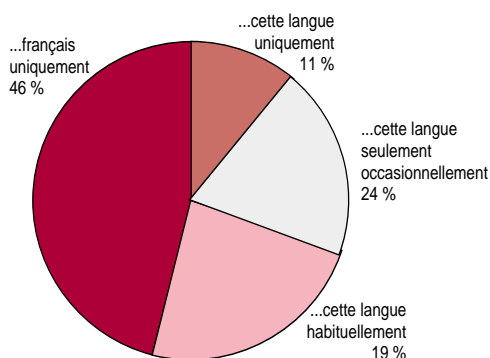
Proportion d'adultes à qui les parents parlaient une langue régionale



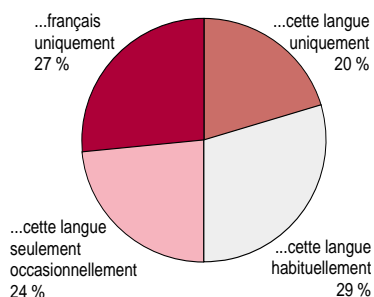
Champ : adultes vivant en métropole

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

③ Langues parlées à leurs enfants par les adultes à qui les parents parlaient une langue étrangère



Dont : adultes à qui les parents parlaient uniquement une langue étrangère



Champ : adultes vivant en métropole

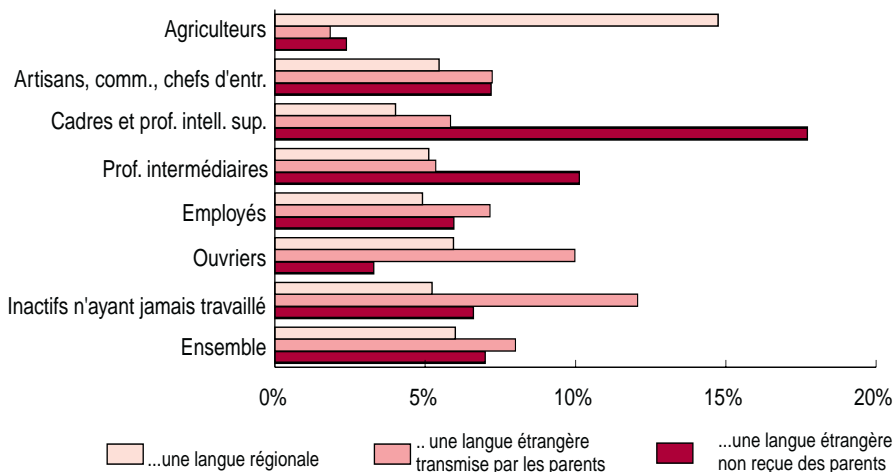
Lecture : Parmi les adultes vivant actuellement en métropole, qui ont reçu de leurs parents uniquement une langue étrangère et qui ont eu des enfants, 20% ont parlé uniquement dans cette langue avec leurs enfants quand ceux-ci avaient 5 ans.

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

Source

L'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 a été conçue avec le concours de l'Institut national d'études démographiques et réalisée par l'Insee. Elle fait l'objet d'une exploitation concertée entre les deux instituts. Pour la première fois, elle comportait

⑤ Proportion d'utilisateurs actuels d'autres langues que le français



Champ : adultes vivant en métropole

Lecture : 18% des cadres et des professions intellectuelles supérieures utilisent actuellement une langue étrangère qu'ils n'ont pas reçue de leurs parents, 6% une langue étrangère qui leur a été transmise par leurs parents et 4% une langue régionale. Les données ont été corrigées pour tenir compte des différences entre les structures d'âge des catégories sociales : pour chaque groupe on a calculé ce que serait le taux de pratique si la répartition par âge du groupe était identique à celle de l'ensemble de la population adulte.

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

un volet consacré à la « Transmission familiale des langues et parlers », qui se composait de trois questions :

A. En quelles langues, dialectes ou « patois » vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ?
Votre père (ou l'homme qui vous a élevé)

1. vous parlait d'habitude en.....

2. ...et aussi en....

Vous mère [mêmes questions]

B. En quelles langues, dialectes ou « patois » parliez-vous à vos jeunes enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parlez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes ?)

1. Vous leur parliez d'habitude en

2. ... et aussi en....

C. Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoints, parents, amis, collègues, commerçants,...) dans une autre langue que le français ?

Oui / Non Si Oui, laquelle ou lesquelles ?

Les questionnaires ont été remplis en même temps que les bulletins du recensement de mars 1999 par 380 000 adultes vivant en métropole, dont les plus âgés sont nés avant la guerre de 1914. Pour gagner en représentativité sur le thème des langues régionales, on a volontairement sur-représenté certaines aires géographiques (Flandres, Alsace, Moselle, Corse, Pays Catalan, Pays Basque, Bretagne) dans l'échantillon, avant de redresser les résultats lors de la publication. Le traitement du volet sur les pratiques linguistiques a bénéficié d'un financement de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

La présente publication a été réalisée à partir d'un jeu de pondérations provisoires. Seules les pondérations définitives, disponibles dans quelques mois, permettront des analyses détaillées au niveau des régions.

Définitions

Langues régionales : dans la présente étude, sont considérées comme telles, toutes les langues historiquement parlées sur une partie du territoire de la France métropolitaine, sachant que certaines langues périphériques comme le catalan, le basque ou le flamand ont un statut de langue nationale de l'autre côté de la frontière. Cette conception des langues régionales a amené à en exclure les créoles à base française.

Langues étrangères : dans cette catégorie, sont classées toutes les autres langues, mêmes si ce sont des langues locales (sicilien, vénitien,...) ou minoritaires et à cheval sur plusieurs pays (berbère, kurde,...).

Élevées en France : sont considérées comme telles les personnes qui, soit sont nées en métropole, soit y sont arrivées avant l'âge de cinq ans. Il est possible que certaines d'entre elles aient passé une partie de leur enfance à l'étranger.

Élevées à l'étranger : à l'inverse sont considérées comme telles les personnes qui ne sont pas nées en métropole et sont venues y vivre après cinq ans. Parmi elles, certaines sont nées dans des régions ou des pays totalement ou partiellement francophones.

Bibliographie

« La dynamique des langues en France : une vue d'ensemble sur le XXe siècle » Héran F., Filhon A., Deprez C., *Population et sociétés*, n°376, Ined 2002.

« Étude de l'histoire familiale : l'édition 1999 de l'enquête Famille », Cassan F., Héran F., Toulemon L., *Courrier des statistiques* n° 93, Insee 2000

« L'unification linguistique de la France », Héran F., *Population et sociétés* n° 285, Ined 1993.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2002

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : J.-W. Angel,
R. Baktavatsalou, C. Dulon,
A.-C. Morin, B. Ouvré
Maquette : T.Pécheux
Code Sage IP02830
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2002

